

Regard sur Repentigny



Horaires spéciaux pour la période des fêtes
À lire en page 6



www.ville.repentigny.qc.ca

vol. : 3 n°10 - décembre 2005

Fermeture du mégadépotoir de Lachenaie

Le Comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière poursuit sa campagne de financement

Le ministre de l'Environnement a déclaré à l'émission simondurivage.com qu'il ne s'installerait jamais dans le secteur du mégadépotoir de Lachenaie!

Le Comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière lance donc un appel à tous afin de recueillir les fonds nécessaires à la poursuite des démarches judiciaires pour fermer ce site et faire procéder aux études sur les impacts sur la santé du mégadépotoir existant.



Campagne de financement urgente

Cette levée de fond est **déterminante** pour que la cause soit entendue devant le tribunal à compter de janvier 2006. N'attendez plus et **devenez membre immédiatement au coût de 20\$ par citoyen ou 200\$ et plus par entreprise** (reçu pour dépenses).

En devenant membre du CCPL vous contribuez

- à défendre vos droits à un environnement sain;
- à empêcher des impacts négatifs sur votre santé (biogaz, goélands, bruits, etc.);
- à préserver la valeur de vos propriétés;
- à sauvegarder votre économie régionale;
- à assurer un milieu de vie de qualité à vos enfants.

Pour obtenir votre carte de membre, communiquer sans tarder avec M. Robert Picard au **450-581-9288**

ou avec le

Comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière
C.P. 64036, Le Gardeur (Québec) J5Z 4R4
Boîte vocale 514-938-5658 / téléc. : 450-582-7814
www.lanauvert.net

Nuits de Noël et du Nouvel An

STATIONNEMENT AUTORISÉ

Par résolution, votée le 13 décembre dernier en assemblée régulière, le conseil municipal autorise désormais le stationnement de nuit dans les rues de la Ville (les deux secteurs) durant les nuits de Noël (les 25 et 26 décembre) et du Nouvel An (les 1^{er} et 2 janvier), de façon à accommoder les visiteurs des familles repentignoises.

Toutefois, s'il neige et qu'une opération déneigement est enclenchée, le stationnement de nuit, entre minuit et 7 h, est strictement interdit, tel que prévu par les règlements municipaux 1212 et 512.

On rappelle aux automobilistes que le stationnement de nuit est interdit dans les rues des deux secteurs de la ville, du 15 novembre au 15 avril de chaque année, entre minuit et 7 h.

Stationnement dans les parcs municipaux

La Ville souligne qu'en période hivernale, les visiteurs ont aussi accès aux stationnements des parcs municipaux pour y garer leur véhicule entre minuit et 7 h.

Parcs municipaux où les stationnements sont accessibles

- Laforest (175, rue Lorange)
- Champigny (225, rue Champigny)
- Saint-Laurent (290, rue Notre-Dame)
- Larochelle (366, rue Marquis)
- Thifault (457, rue Robillard)
- Île Lebel (396, rue Notre-Dame)
- Du Moulin (1055, rue Rachel)
- Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas)
- Frédéric-Coiteux (1163, rue Basile-Routhier)
- Des Moissons (935, Beauchesne)
- Rivest (685, boulevard Iberville)
- De la Paix (170, rue De Berthier)
- Entramis (655, boulevard L'Assomption)
- Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- L'Horizon (232, rue Bertrand)
- Laverdière (200, rue Saint-Paul)
- Desrosiers (181, rue Desrosiers)

Meilleurs souhaits de Noël et du Nouvel An

En mon nom personnel et en celui des membres du conseil municipal, je vous souhaite, à toutes et à tous, un Noël des plus merveilleux et une année 2006 qui comblera vos attentes.

Que cette période des fêtes soit éclairée par la joie, la douceur et la sérénité et qu'elle vous offre une occasion privilégiée de bonheur partagé avec votre famille et vos amis.



Chantal Deschamps, Ph. D.
Mairesse de Repentigny

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Discours sur la situation financière de la Ville de Repentigny, présenté par Madame Chantal Deschamps, mairesse, lors de la rencontre régulière du conseil municipal du mardi 22 novembre 2005



Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes du Québec, le rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny, au 22 novembre 2005. Ce rapport représente pour notre administration une occasion privilégiée de présenter un bilan sommaire de l'année en cours, tout en validant certains objectifs fixés en début d'année.

Ainsi, si nous nous reportons à l'adoption du budget l'an passé, j'avais alors annoncé que, malgré l'augmentation du budget d'opération en raison de la hausse de certaines quotes-parts et tarifs, nous nous engageons à :

- maintenir l'excellente qualité de services offerts aux citoyens
- protéger la santé financière de la Ville, grâce à une gestion rigoureuse des finances
- poursuivre notre stratégie d'investissements pour l'amélioration de nos infrastructures municipales

Ce rapport traitera donc, comme l'exige la loi, des éléments suivants :

- Les états financiers 2004
- Le rapport du vérificateur externe 2004
- Le dernier programme triennal d'immobilisations
- Les indications préliminaires du résultat financier 2005
- Les orientations générales du prochain budget

De plus, conformément aux dispositions législatives applicables, je dépose en annexe au présent rapport sur la situation financière, la liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés au cours des 12 derniers mois, le tableau résumant la rémunération et les allocations des dépenses accordées aux élu(e)s, ainsi que le premier rapport énonçant nos indicateurs de gestion, lequel ayant été produit selon les indications du Ministère des affaires municipales et des régions.

LES ÉTATS FINANCIERS 2004

Les derniers états financiers, déposés le 22 avril 2005, indiquent que la Ville de Repentigny a complété l'exercice 2004 avec un surplus de 435 056 \$.

Le surplus total affecté s'élevait à 1 259 587 \$, au 31 décembre 2004 alors que le surplus affecté de la nouvelle ville s'établissait, pour sa part, à 288 108 \$.

Par ailleurs, dans leur dernier rapport sur les états financiers 2004, les vérificateurs **Villeneuve Venne, SENC** déclaraient : « À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Repentigny au 31 décembre 2004, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. »

DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations permet au conseil municipal et à l'administration d'identifier les priorités d'investissements et d'en planifier la réalisation au cours du mandat.

En matière d'immobilisations, la Ville de Repentigny a consenti d'importants investissements. À eux seuls, les nouveaux projets réalisés ou amorcés en 2005 ont totalisé 61 343 000 \$, investis autant pour la construction de nouvelles rues que pour des projets destinés à l'ensemble des Repentignaises et des Repentignois.



Notons les projets suivants :

- 2 445 684 \$ pour le projet de la Route verte et de la piste cyclable conjointement avec la Ville de Charlemagne, incluant une subvention de 450 684 \$ du gouvernement du Québec
- 4 573 565 \$ pour le réaménagement de la bretelle Brien, dont 905 940 \$ proviennent d'une subvention du programme PICQ

- 1 430 000 investis dans la réfection de notre réseau de parcs
- 600 000 \$ pour la décontamination des sols, dont une subvention de 172 227 \$ du Ministère de l'Environnement
- 226 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain dans le secteur Le Gardeur, qui accueillera la gare du train de banlieue
- 9 821 800 \$ pour le prolongement du boulevard Le Bourg-Neuf et le développement du secteur résidentiel
- 10 672 000 \$ pour la mise en œuvre du développement du secteur est, entre le fleuve et l'autoroute 40
- 658 000 \$ pour l'installation et la modernisation de feux de circulation sur la rue Notre-Dame
- 794 000 \$ pour un éclairage sécuritaire des espaces piétonniers sur la rue Notre-Dame au centre-ville
- 976 000 \$ pour l'amélioration de l'environnement aquatique de l'île Lebel, par l'installation d'une unité naturelle de filtration des eaux pluviales provenant de la rue Notre-Dame ainsi que pour le pavage et l'aménagement d'un parcours historique sur l'île Lebel

Réaliser autant d'investissements, sans jamais mettre en péril notre force économique et notre santé financière, ne relève pas tant de l'exploit que de la capacité de notre administration à développer une vision qui permet d'assurer notre développement social et économique et de garantir une qualité de vie à l'échelle du territoire de Repentigny.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU RÉSULTAT FINANCIER 2005

Le budget de l'année 2005 établissait à 76 261 000 \$ les opérations financières et à 14 550 700 \$ les activités d'investissements.

L'objectif au 31 décembre 2005 demeure le même, soit de respecter l'équilibre budgétaire.

Il faut cependant savoir qu'à l'instar de plusieurs autres municipalités du Québec, l'année 2005 aura été fertile en imprévus. À ce titre, je cite la flambée des prix de l'essence qui aura, à elle seule, causé bien des maux de tête aux gestionnaires gouvernementaux, municipaux et scolaires. Ces derniers avaient établi leurs prévisions budgétaires en fonction d'un certain coût à la pompe.



LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le conseil municipal a amorcé, avec l'assistance de ses directeurs de services, le processus devant conduire à l'adoption du budget 2006.

Au cours de la campagne électorale, j'ai donné un aperçu de nos grandes priorités. Elles graviteront toutes autour de la qualité des services dispensés aux citoyens. De fait, nous voulons consolider nos acquis afin de permettre à nos concitoyennes et à nos concitoyens de profiter des services et de la qualité de vie que nous nous sommes donnés collectivement.

Au cours des quatre prochaines années, et à compter de 2006, toutes les grandes missions de la Ville seront touchées par cette vision :

- **les aînés**, avec la tenue d'un Forum pour identifier, avec eux, les priorités de la Ville
- **les services aux citoyens**, avec l'implantation d'un guichet unique de type ligne d'appel 311 pour accueillir les requêtes des citoyennes et des citoyens
- **la vie culturelle**, avec la création d'un lieu à vocation culturelle
- **la gestion financière**, en respectant la capacité de payer des Repentignois et des Repentignaises, c'est-à-dire en s'assurant de maintenir l'équilibre entre nos investissements et notre richesse foncière
- **le développement économique**, avec de nouvelles stratégies de développement qui vont garantir la pérennité de notre équilibre financier
- **le transport collectif**, par l'arrivée du train de banlieue
- **l'environnement et le développement durable**, avec l'adoption d'une Politique environnementale
- **la sécurité**, pour que Repentigny demeure une ville paisible et agréable à habiter
- **les infrastructures**, en assurant la qualité des routes et des équipements collectifs
- **le sport, les loisirs et les parcs**, avec des améliorations aux infrastructures dans chacun des quartiers

D'autres dossiers vont retenir mon attention en 2006. Ainsi, à la Communauté métropolitaine de Montréal, nous devons demeurer vigilants pour que cet important lieu de concertation soit plus sensible aux aspirations de Repentigny et des autres villes de la banlieue.

La CMM arrive à une étape où son utilité, son rôle et l'amplitude de son champ d'intervention sont examinés par le gouvernement du Québec. D'ailleurs, comme je l'ai déjà indiqué à la ministre des Affaires municipales et des Régions, je souhaite la reconnaissance des MRC métropolitaines comme palier intermédiaire, notamment en raison de leurs responsabilités en matière d'aménagement du territoire.

Dans le contexte des problèmes causés par le dépotoir BFI de Terrebonne, je réitère la nécessité que la CMM planifie plus efficacement la gestion des matières résiduelles en formulant des objectifs et des orientations que l'on retrouve dans la politique gouvernementale.

Sur ce dernier élément, je m'engage à poursuivre, avec l'appui de la population, nos efforts pour protéger la santé des citoyennes et des citoyens de notre ville vivant à proximité du site BFI.

Je vais en outre continuer de demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qu'il se montre beaucoup plus sensible à cette problématique de pollution, ne serait-ce à cause de la prolifération des goélands qui se nourrissent à même le dépotoir.

Nous souhaitons aussi que des études d'impact sur la santé publique soient réalisées. Nous attendons ces interventions positives du gouvernement mais, malheureusement, elles tardent à venir.

Sur une note beaucoup plus positive, le compte à rebours pour la présentation de la 42^e Finale des Jeux du Québec d'hiver nous rend tous fébriles et excités.

Nous avons une organisation dynamique et efficace qui saura, avec l'appui des milieux institutionnel et financier et avec la participation de centaines et de centaines de bénévoles, accueillir la grande famille sportive du Québec. C'est avec enthousiasme et optimisme que nous allons œuvrer à la réussite de cette belle et grande manifestation.

Par ailleurs, j'aimerais rappeler que le contexte budgétaire des municipalités est de plus en plus difficile. Les politiques et réglementations gouvernementales, les structures métropolitaines et le développement du transport en commun, feront encore une fois augmenter nos dépenses.

Soulignons particulièrement les coûts d'énergie et tout ce qui en découle, le déneigement, le transport, l'eau potable, le traitement des eaux usées et la sécurité publique.

Les rendements décevants de la bourse en 2001 et 2002 continuent à se faire sentir pour nos régimes de rentes des employés municipaux et même si diverses mesures ont été prises pour en limiter les effets négatifs à long terme sur nos finances municipales, à court terme nous devons augmenter nos contributions pour assurer la viabilité des régimes.

Certes le développement intense que nous connaissons depuis quelques années augmente nos revenus, mais cela entraîne également une augmentation de nos dépenses en raison de la hausse du volume des services municipaux que nous assurons à l'ensemble de notre population.

L'entretien et la réfection des infrastructures vieillissantes dans nos vieux quartiers coûtent de plus en plus cher. Au moins à ce chapitre les gouvernements provincial et fédéral reconnaissent cette réalité et un nouveau programme de subvention pour les travaux de réfection a été confirmé.

Toutefois, il faut savoir que nos besoins comme ceux de toutes les villes du Québec, dépassent largement les sommes annoncées par nos gouvernements et de plus nous devons également assumer notre part dans ces programmes, dont les niveaux de subvention pourront varier de 50 à 65 %.

Finalement, l'incertitude à l'égard du renouvellement du pacte fiscal Québec/municipalités demeure et les discussions s'éternisent. Vous comprendrez aisément que tous ces facteurs en plus de l'inflation normale des coûts, exercent une forte pression sur les finances municipales.

Toutefois nous sommes confiants de déposer un budget 2006 qui respectera notre réalité économique et répondra adéquatement aux attentes légitimes de notre population à l'égard de nos services municipaux. A cet égard, notre bilan est éloquent et nous continuerons à appliquer notre politique de rigueur financière et de responsabilité fiscale.

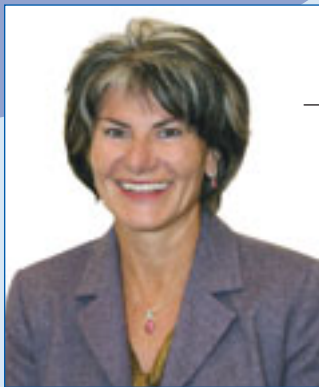
En terminant, je tiens à remercier sincèrement les membres de mon équipe qui siègent à mes côtés, pour les nombreuses heures consacrées au service de leurs concitoyennes et de leurs concitoyens.

Je désire également remercier nos précieux alliés, dont le travail permet de vous présenter un bilan aussi positif. Il s'agit de monsieur Robert Weemaes, directeur général, messieurs Réjean Durocher et Marc Rocheleau, directeurs généraux adjoints, et madame Diane Pelchat, trésorière.

Enfin, merci à la population de Repentigny pour sa confiance renouvelée le 6 novembre dernier. Je puis l'assurer de notre détermination et de notre énergie, pour que cette ville qu'ils aiment tout autant que nous, puisse continuer à rayonner comme elle le fait depuis plusieurs années.



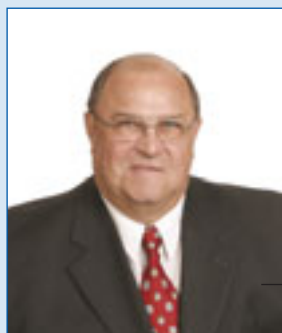
LA CONTINUITÉ AU COMITÉ EXÉCUTIF



Chantal Deschamps
Présidente du comité exécutif



Raymond Hénault
Membre du
comité exécutif



Jeannot Lemay
Vice-présidence



Mario Morais
Membre du
comité exécutif

La mairesse de Repentigny, madame Chantal Deschamps, a choisi la voie de la continuité au comité exécutif.

En effet, chacun des membres du comité exécutif sortant poursuivra le mandat amorcé au sein de cette instance administrative, introduite en 2002. Ainsi, M. Jeannot Lemay, à la vice-présidence, et M. Mario Morais et Raymond Hénault, à titre de membres, demeureront en poste. La mairesse, Mme Chantal Deschamps, continuera d'assumer la présidence du comité exécutif, lequel est assisté du directeur général, M. Robert F. Weemaes, dans la réalisation de ses travaux.

« Le comité exécutif s'étant toujours acquitté de ses tâches efficacement, j'estime qu'il n'était pas requis d'y apporter des changements, d'autant plus que mes collègues exprimaient le désir d'y poursuivre leur engagement », a commenté Mme Deschamps.

Le mandat du comité exécutif :

- Assurer la gestion administrative et financière de la Ville en conformité avec les plans, projets, budgets et financements approuvés par le conseil
- Disposer des affaires administratives courantes de la Ville
- Analyser et faire rapport au conseil de toute matière de la juridiction du conseil que ce dernier lui a soumise
- Analyser et faire rapport au conseil de ses décisions au moyen des procès-verbaux signés par le président et le secrétaire
- Analyser et faire rapport au conseil de ses suggestions sur toute matière d'intérêt municipal

La mairesse a annoncé que la composition des autres comités et commissions de la Ville de Repentigny sera dévoilée prochainement.

Transport en commun

GRATUIT À NOËL ET AU JOUR DE L'AN

Fidèle à la tradition, la MRC de L'Assomption est heureuse d'informer les usagers de son réseau de transport en commun qu'elle offre la gratuité de ses services durant toute la journée du dimanche 25 décembre 2005, jour de Noël, et durant toute la journée du dimanche 1^{er} janvier 2006, fête du Jour de l'An.

Cette gratuité s'applique aux circuits 1, 3, 7, 8, 9, 11 et 15 (interne et externe).

Interdiction de fumer dans les abribus



Tel que le stipule la réglementation actuellement en vigueur, il est interdit de fumer à l'intérieur des abribus. Une simple question de respect d'autrui.

La MRC de L'Assomption tient à informer les usagers du transport en commun de la réglementation interdisant de fumer dans les abribus.

Effectivement, conformément à la *Loi sur le tabac et au Règlement concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par/ou pour la MRC de L'Assomption, article 8, paragraphe F*, il est interdit de fumer dans les abribus.

Les contrevenants à cette réglementation peuvent se voir imposer des amendes (50\$ + les frais pour une première offense).

Nouvelle grille tarifaire

Le 10 novembre dernier, la MRC de L'Assomption a adopté la nouvelle grille tarifaire qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Nouveaux tarifs en vigueur le 1^{er} janvier 2006

(voir grille de l'année dernière...page 6...décembre 2004)

Aucun changement dans les prix du réduit

Changements dans les prix réguliers

2,30 à 2,40 \$	10,80 à 11,25 \$	38 à 39,70 \$
3,75 à 4 \$	18,50 à 19,15 \$	78,50 à 82 \$

LA MRC DE L'ASSOMPTION SE DOTE D'UN PLAN POUR LA PRATIQUE SÉCURITAIRE ET RESPECTUEUSE DU QUAD ET DE LA MOTONEIGE

Le 28 novembre dernier, la MRC de L'Assomption a officiellement lancé une campagne d'information et de sensibilisation visant à encourager une pratique sécuritaire et respectueuse du quad et de la motoneige.

Partenaires pour la sécurité et le respect

Une dizaine de partenaires participent à cette initiative de la MRC de L'Assomption, soit le ministère des Transports du Québec, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, la Fédération québécoise des clubs quads, les trois corps policiers du territoire (Repentigny, L'Assomption et la Sûreté du Québec), les représentants du milieu agricole (UPA), la Commission scolaire des Affluents avec ses cinq écoles secondaires et le Collège de L'Assomption.

La préfète de la MRC, Chantal Deschamps, a rappelé qu'une première offensive avait été réalisée au printemps 2005, afin d'aborder les inconvénients reliés à la pratique délinquante du quad sur les propriétés privées en période estivale. Affichage dans les écoles, opérations policières et information dans les médias ont permis d'amorcer un processus d'information et de sensibilisation.

« La tournée dans les écoles secondaires interpelle directement les jeunes dont, selon une enquête réalisée par la Commission scolaire des Affluents, 25 % sont des adeptes du quad. Notre campagne hivernale vise aussi les motoneigistes, afin que tous les adeptes des véhicules hors route se montrent très prudents sur les cours d'eaux et toujours respectueux de la propriété privée et des autres usagers des cours d'eau et des prairies, soit les patineurs, les adeptes de pêche blanche, les skieurs nordiques et les festivaliers. Nous estimons qu'il est possible de pratiquer le

quad et la motoneige dans les sentiers fédérés, sans mettre sa vie et celle des autres en danger et sans engendrer de frictions entre les propriétaires et les résidents voisins », a souligné Mme Deschamps.

Tournée auprès des jeunes

Une tournée des six écoles secondaires s'est amorcée le 24 novembre dernier et se déroulera jusqu'au 7 décembre prochain :

- 24 novembre École Félix-Leclerc, à Repentigny
- 28 novembre Collège de L'Assomption, à L'Assomption
- 29 novembre Polyvalente Paul-Arsenault, à L'Assomption
- 30 novembre École Jean-Baptiste-Meilleur, à Repentigny
- 5 décembre École de L'Amitié, à L'Assomption
- 7 décembre École Horizon, à Repentigny

Dans le cadre de la tournée, trois kiosques (soit ceux du ministère des Transports, de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et de la Fédération québécoise des clubs quads) seront aménagés pour informer les jeunes sur la pratique du quad et de la motoneige. Des agriculteurs de même que des policiers seront présents avec des véhicules hors route.

Plan d'intervention stratégique

Selon Denis Fafard, aménagiste à la MRC de L'Assomption, les partenaires ont travaillé à un plan stratégique qui précise cinq actions, dont la sensibilisation est l'action majeure pour assurer une pratique sécuritaire et respectueuse du quad et de la motoneige sur le territoire de la MRC de L'Assomption.

« Tous les partenaires ont reconnu que la répression seule ne suffit pas à régler le problème. Nous avons tous nos devoirs à faire, incluant : une information et une sensibilisation optimales; une signalisation claire et adéquate; la coordination et la communication pour des interventions policières efficaces; l'harmonisation de la réglementation, actuellement disparate, des municipalités du territoire; le projet d'aménager un sentier estival pour les quadistes ».

On peut obtenir plus d'information à ce sujet sur le site Internet de la MRC de L'Assomption et sur ceux du ministère des Transports, de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et de la Fédération québécoise des clubs quads.

www.mrclassomption.qc.ca

www.mtq.gouv.qc.ca

www.fcmq.qc.ca

www.fqcg.qc.ca



LE PÈRE NOËL A BIEN AIMÉ REPENTIGNY !

Le défilé de Noël du 20 novembre dernier dans les rues de Repentigny fut une véritable réussite.

Plus de 8 000 personnes ont assisté au défilé tout au long du parcours. À cette occasion, cannes de sucre, toutous et ballons ont été distribués aux enfants. Des bénévoles étaient aussi sur place pour recueillir des dons pour la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles. Un peu plus de 1000\$ seront ainsi remis à cette cause lors du prochain téléthon.

Un beau succès rendu possible grâce à tous les organisateurs et collaborateurs. Bravo à Fondation Rues principales et ses commerçants ainsi qu'à Galeries Rive Nord pour cette première !

Il ne reste qu'à se dire...
à l'an prochain !

Tout droit arrivé du pôle Nord, le Père Noël est entré dans la ville par la rue Notre-Dame sous les yeux écarquillés des tout-petits.



Un défilé hautement apprécié par le grand public.



Couleurs, magie et féerie de Noël étaient au rendez-vous !



Jeux du Québec Hiver 2007

LA MAISON DES JEUX OFFICIELLEMENT OUVERTE



Le président du comité organisateur, Dany Bergeron, la préfète de la MRC de L'Assomption, Chantal Deschamps et le président de Sports-Québec, Raymond Côté, avec la nouvelle équipe de direction.

Élus de la MRC de L'Assomption, représentants de Sports-Québec et membres du comité organisateur de la 42^e Finale des Jeux du Québec, Hiver 2007, ont procédé il y a quelques semaines à l'ouverture officielle de la Maison des Jeux, sise au 75, rue Notre-Dame, dans le secteur Repentigny.

Un lieu où convergent passion et expérience

« Plus qu'un centre administratif, cette maison se veut un lieu de rassemblement de gens de passion prêts à relever le défi emballant que représente l'organisation de jeux d'envergure et innovateurs dans la MRC de L'Assomption », a souligné madame Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et préfète de la MRC.

Monsieur Dany Bergeron, président du comité organisateur de cette 42^e Finale, qui se déroulera du 2 au 10 mars 2007, a profité de l'occasion pour dévoiler les grandes orientations de l'organisation, sa vision et présenter la nouvelle équipe de direction.

Monsieur Raymond Côté, président de Sports-Québec, a quant à lui rappelé la clé fondamentale du succès

d'un tel événement : « La synergie qui se crée entre la communauté hôte, les partenaires du milieu et ceux de partout au Québec, tous unis dans un but ultime : celui de bien servir les jeunes en leur offrant une expérience de vie inestimable ».

Un événement unique et novateur

Le comité organisateur est déjà à pied d'œuvre et il entend offrir aux athlètes des Jeux du Québec, aux visiteurs de partout en province et plus particulièrement à la population de la MRC de L'Assomption, un événement de qualité et d'envergure, doté d'une programmation festive.

Bénévoles recherchés

Le comité organisateur en profite d'ailleurs pour inviter les bénévoles désireux de joindre l'équipe à s'inscrire en rejoignant la Maison des Jeux, au 75, rue Notre-Dame, secteur Repentigny, au (450) 470-2007. On peut aussi s'inscrire en visitant le site Internet de l'événement au www.jeuxduquebec.com

Protection du voisinage

GUY GERVAIS NOMMÉ BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2005



Guy Gervais, bénévole de l'année au sein du Programme Protection du voisinage.

Impliqué dans le programme depuis plus d'une dizaine d'années, Monsieur Gervais est reconnu pour son inlassable travail et son engagement dans plusieurs dossiers tels que le comité théâtre, le comité informatique et le comité Internet.

Toujours au service de la communauté, il est aussi présent dans diverses activités attenantes au Programme : carnets d'identification de nos jeunes citoyens, recrutement de membres dans les nouveaux quartiers, campagne de sensibilisation au Salon du Commerce de Repentigny, Opération Nez rouge, etc.

M. Gervais qui fait preuve d'une disponibilité remarquable, relève avec brio, depuis plus d'un an, le grand défi de la mise à jour des listes informatisées; labeur pour lequel il ne compte pas ses heures.

De personnalité plutôt discrète mais combien sympathique, la présence de cette personne au sein de la Protection du voisinage contribue grandement au dynamisme du groupe de travail et fait de lui un collaborateur inestimable.

Vœux des fêtes

La direction de l'organisme, dont son coordonnateur, Monsieur Alain Petitclerc, profite de l'occasion pour souhaiter à tous les membres de l'organisme un très joyeux Noël et une année 2006 remplie de succès.

Pour rejoindre l'organisme, composez le **(450) 654-6472** ou écrivez à protection.voisinage@ville.repentigny.qc.ca

Protection du
voisinage

INFORMATIONS À L'ÉGARD DE LA PÉRIODE DES FÊTES

Horaire des édifices municipaux

HÔTEL DE VILLE DE REPENTIGNY

Fermé : du vendredi 23 décembre 2005 au mardi 3 janvier 2006 inclusivement. Retour à l'horaire régulier le mercredi 4 janvier 2006

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE REPENTIGNY

Fermée : les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier

Ouverte : les 27, 28, 29 et 30 décembre, de 10 h à 18 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE EDMOND-ARCHAMBAULT

Fermée : les 24, 25, 26, 27 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

Ouverte : les 28, 29 et 30 décembre, de 10 h à 17 h

CENTRE D'EXPOSITION DE REPENTIGNY

Fermé : les 24, 25, 26 et 31 décembre 2005 ainsi que les 1^{er}, 2 et 3 janvier 2006

Ouvert : 27, 28, 29, 30 décembre et 3 janvier

Mardi 27 décembre : 13 h à 17 h

Mercredi 28 décembre : 13 h à 21 h

Jeudi 29 décembre : 18 h à 21 h

Vendredi 30 décembre : 13 h à 17 h

Mardi 3 janvier : 13 h à 17 h

PISCINE MUNICIPALE

Fermée : du 19 au 26 décembre pour travaux d'entretien et les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier

Ouverte : du 27 au 30 décembre

Horaire des bains (27 au 30 décembre)

Mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre

12 h à 13 h / âge d'or et adultes et 0-5 ans

13 h à 15 h / tous / 1 couloir

18 h à 19 h 30 / familial / 4 couloirs

L'horaire régulier reprendra à partir du mardi 3 janvier

Bain familial « Spécial panier de Noël »

Le dimanche 18 décembre de 14 h à 16 h, la division aquatique, en accord avec le conseil municipal, organise un bain animé « Spécial paniers de Noël ». Au programme, la visite du Père Noël et des jeux récréatifs pour toute la famille.

Nous vous invitons à participer à ce bain en apportant des denrées non-périssables ou des jouets. Les denrées et objets récupérés ainsi que les frais d'entrée du bain de Noël seront remis à un organisme communautaire venant en aide aux familles démunies.

Horaire des parcs et patinoires extérieures

SECTEUR REPENTIGNY ET SECTEUR LE GARDEUR

Ouverts : les 27, 28, 29 et 30 décembre ainsi que les 3, 4, 5 et 6 janvier 2006

Ouverture à partir de 10 h

(sauf pour l'Horizon et l'Île Lebel à 9 h)

et fermeture selon l'horaire régulier de la journée

24 et 31 décembre : 10 h à 16 h

25 décembre et 1^{er} janvier : fermés

26 décembre et 2 janvier : 13 h à 21 h

Veillez prendre note que l'ouverture de tous les plateaux sportifs extérieurs (buttes et patinoires)

se fera à partir du 20 décembre selon les conditions climatiques.

Renseignements : (450) 470-3400



Horaire des buttes de glissade

SECTEUR REPENTIGNY

La butte Frédéric-Coiteux

Du samedi 24 décembre 2005

au dimanche 8 janvier 2006 de 9 h à 17 h

24 et 31 décembre : 9 h à 16 h

25 décembre et 1^{er} janvier : fermée

26 décembre et 2 janvier : 13 h à 17 h

NOUVEAU

La butte de l'Île Lebel

Ouverte : les 27, 28, 29 et 30 décembre ainsi que les 3, 4, 5 et 6 janvier

Ouverture à partir de 9 h et fermeture selon l'horaire régulier de la journée

24 et 31 décembre : 9 h à 16 h

25 décembre et 1^{er} janvier : fermée

26 décembre et 2 janvier : 13 h à 21 h

SECTEUR LE GARDEUR

La butte Marie-Soleil-Tougas

Ouverte : les 27, 28, 29 et 30 décembre ainsi que les 3, 4, 5 et 6 janvier

Ouverture à partir de 10 h et fermeture selon l'horaire régulier de la journée

24 et 31 décembre : 10 h à 16 h

25 décembre et 1^{er} janvier : fermée

26 décembre et 2 janvier : 13 h à 21 h

La butte l'Horizon

Ouverte : les 27, 28, 29 et 30 décembre ainsi que les 3, 4, 5 et 6 janvier

Ouverture à partir de 9 h et fermeture selon l'horaire régulier de la journée

24 et 31 décembre : 9 h à 16 h

25 décembre et 1^{er} janvier : fermée

26 décembre et 2 janvier : 13 h à 21 h

Patinage libre

ARÉNA REPENTIGNY

Fermé : les 24, 25, 31 décembre 2005 et 1^{er} janvier 2006

Lundi 26 décembre : 16 h à 16 h 50

Mardi 27 décembre : 16 h 15 à 17 h 05

Mercredi 28 décembre : 14 h à 14 h 50

Jeudi 29 décembre : 16 h 15 à 17 h 05

Vendredi 30 décembre : 16 h à 16 h 50

Lundi 2 janvier : 16 h à 16 h 50

Mardi 3 janvier : 16 h 15 à 17 h 05

Mercredi 4 janvier : 14 h à 14 h 50

Jeudi 5 janvier : 16 h 15 à 17 h 05

Vendredi 6 janvier : 16 h à 16 h 50

Dimanche 8 janvier : 18 h 15 à 20 h 05

ARÉNA LE GARDEUR

Fermé : du 22 au 30 décembre pour la tenue du Tournoi Novice C.L.L.

Fermé : les 31 décembre 2005 et 1^{er} janvier 2006

Lundi 2 janvier : 17 h à 17 h 50

Mercredi 4 janvier : 19 h à 19 h 50

Jeudi 5 janvier : 17 h à 17 h 50

Dimanche 8 janvier : 13 h 30 à 15 h 20

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Toutefois, en raison de la période des fêtes, l'assemblée du 10 janvier est reportée à une date ultérieure qui sera annoncée sur notre site Internet.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **(450) 654-2418** ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 585-3410	District 5 Patrice Peltier- Rivest 657-1255	District 9 Jean Langlois 585-4285
District 2 George Robinson 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 582-4342
District 3 Denyse Peltier 581-5733	District 7 Raymond Hénault 581-0319	District 11 Francine Payer 582-7711
District 4 Cécile Hénault 654-3046	District 8 Mario Morais 654-4018	District 12 Sylvie Langlois- Brouillette (514) 295-8376

Services municipaux

Hôtel de ville	450-470-3000
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnement	450-470-3220
Bibliothèque municipale	450-470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450-470-3430
Communications	450-470-3140
Cour municipale	450-470-3500
Développement économique et Services techniques	450-470-3150
Direction générale	450-470-3110
Évaluation	450-470-3250
Greffé	450-470-3130
Hôtel de ville	450-470-3000
Info-Arts	450-470-ARTS
Info environnement	450-470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450-470-3400
Mairie	450-470-3103
Ordre du jour	450-470-3141
Piscine municipale Valmont	450-470-3440
Plaintes	450-470-3140
Protection du voisinage	450-654-6472
Ressources humaines	450-470-3700
Sécurité publique - incendie	450-470-3620
Sécurité publique - police	450-470-3600
Taxation	450-470-TAXE
Transport - horaires	450-492-6111
Transport - plaintes	450-470-3860
Travaux publics	450-470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450-470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié dix fois l'an

Réalisation : **Division des communications de la Ville de Repentigny**

Infographie : info@martineaudesign.ca

Impression : **Imprimerie Bernier Inc.**

Distribution : **Postes Canada**

Tirage : **30 900 exemplaires**

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833



Imprimé sur du papier recyclé.

Collecte spéciale le 11 janvier

NE JETEZ PAS VOTRE SAPIN DE NOËL AUX ORDURES !

À nouveau cette année, vous êtes invités à profiter de la collecte spéciale d'arbres de Noël du mercredi 11 janvier 2006 pour redonner une seconde vie à votre conifère puisque celui-ci sera transformé en compost.

Il suffit de déposer votre arbre en bordure de votre terrain comme lors de toute autre collecte. Il vous sera possible de l'y déposer quelques jours avant le 11 janvier. Soyez rassuré, il ne sera pas ramassé avant cette date.

Assurez-vous de bien préparer votre arbre en enlevant décorations, attaches et crochets.

Aucune modification aux collectes d'ordures et de recyclage

Veillez prendre note que la période des Fêtes n'occasionne aucune modification à l'horaire de la collecte des ordures et de la collecte des matières recyclables.

